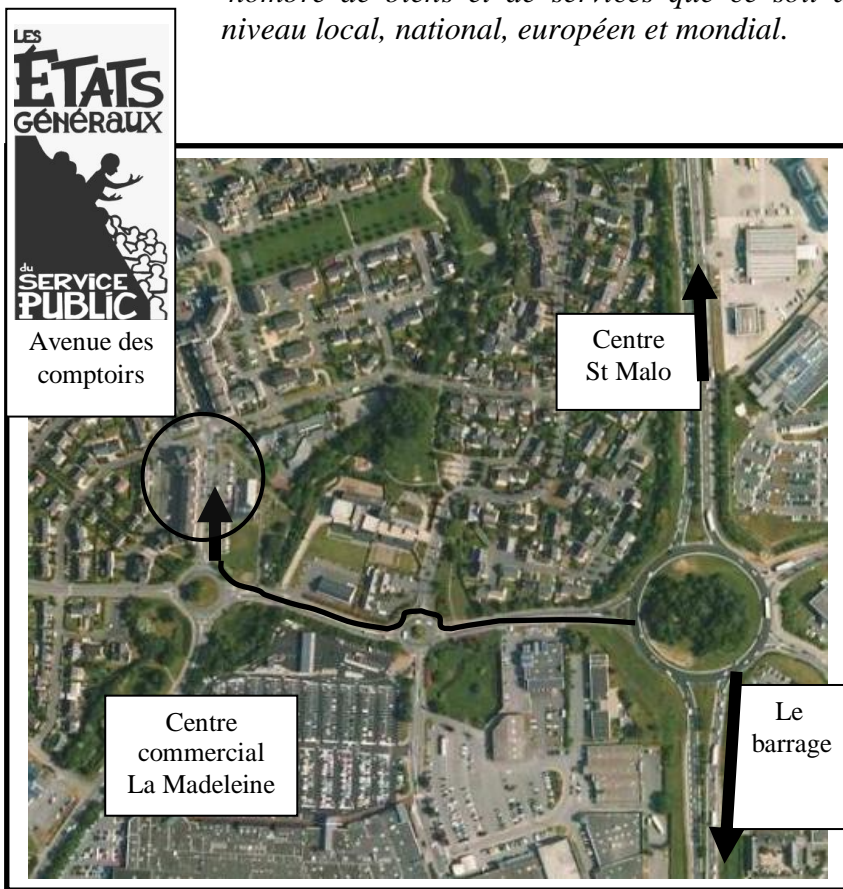


Une campagne nationale

Lancée lors d'un meeting à la Mutualité le 17 décembre 2009, cette démarche se veut la plus largement ouverte, la plus pluraliste possible, afin de permettre le débat d'idées et l'élaboration de propositions, par l'initiative citoyenne des usagers et leurs associations, des agents et de leurs syndicats, des élus et de leurs partis. A Saint Malo plusieurs organisations (ATTAC, LDH, NPA, PCF, PRG, PS, UDB, FSU, Union Syndicale Solidaires) ont décidé de s'inscrire dans cette campagne nationale.

Les crises (économique, financière, sociale, environnementale...) qui traversent notre société mettent en évidence les échecs des politiques libérales, et la nécessité de sortir du marché un certain nombre de biens et de services que ce soit au niveau local, national, européen et mondial.



INVITATION

entrée libre

Samedi 16 octobre 2010

DE 14h à 20h

Etats Généraux du Service Public

du Pays de Saint-Malo

Salle de quartier de la Madeleine

Avenue des compteurs SAINT - MALO



Organisés par :



DE 14 HEURES À 17 HEURES : 2 ATELIERS D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

LE SYSTÈME DE SANTÉ

Une offre de soins qui se dégrade de plus en plus

- ✚ Un temps d'information sur les fondements du système de santé et ses principales évolutions qui ont conduit à des reculs sociaux importants
- ✚ Une analyse des effets de la loi HPST (Hôpital, Patient, Santé, Territoire) dite loi Bachelot sur les zones de Saint Malo, Dinan Cancale à partir des témoignages de personnels de santé des différentes structures concernées
- ✚ Comment lutter contre les atteintes au droit fondamental d'un égal accès au système de santé pour tous ? Quels moyens pour les usagers de s'opposer à la dégradation de la qualité des soins ?

Avec : **Jacky Le Menn** : sénateur, membre de la commission des affaires sociales, membre de la commission d'évaluation et de contrôle de la Sécurité sociale
Laurence De Bouard : cadre de santé à l'hôpital de Carhaix
Eric Adam : infirmier
Charles Lecoq : infirmier
+ Un médecin hospitalier et un représentant des usagers

LA DISTRIBUTION DE L'EAU

Gestion privée ou gestion publique ?

Le contrat liant la ville à Véolia pour la distribution de l'eau arrive à échéance en mars 2012. Trois opérateurs se partagent le marché de sorte qu'il n'y a aucune concurrence réelle et que les collectivités sont confrontées à ce qui ressemble à un monopole privé (seules 10% des collectivités changent d'opérateurs en fin de contrat. Le conseil municipal de Saint-Malo se prononcera début 2011 sur le choix du mode gestion : passage en régie directe ou poursuite de la délégation de service public.

- ✚ Un temps d'information sur la gestion actuelle de l'eau : pourquoi les factures sont-elles si lourdes pour les consommateurs? Que payons-nous réellement ?
- ✚ Un temps de réflexion sur la mise en place d'une stratégie pour obtenir un retour en régie municipale : des exemples et des témoignages des municipalités qui ont repris la gestion.

Avec : **Christophe Mongermont** : secrétaire général du syndicat F.O. (secteur eau) membre de l'Association pour le Contrat Mondial de l'Eau (ACME)
Thierry Burlot, vice-président du conseil régional chargé du dossier de l'eau, président de la communauté de communes Lanvollon-Plouha
Anne-Marie Kervern, conseillère municipale de Brest, adjointe au maire, Conseillère communautaire de Brest Métropole Océane

Des panneaux d'information, des documents papier et vidéo seront mis à disposition des participants



DE 17 HEURES 30 À 20 HEURES : CONFÉRENCE-DÉBAT

Avec

Frédéric VIALE

membre du Conseil d'Administration d'Attac, responsable de la commission Échanges Internationaux
auteur du livre «L'Horreur européenne» (paru chez Tatamis, avril 2010)

- ✚ Quels sont les biens communs dont nous estimons qu'ils justifient un service public ? À quels niveaux (local, national, européen, mondial) ? Quelles caractéristiques communes et quel contenu pour les missions incombant à l'ensemble des services publics pour servir l'intérêt général ?
- ✚ Comment associer la population, les personnels et les élus à une gestion démocratique des Services Publics ? La proximité géographique peut-elle faciliter cette gestion démocratique ?
- ✚ Quelle part de financement des services réserver aux collectivités publiques et quelle part à l'utilisateur ? Débat autour de la tarification, de la gratuité...